

livret  
a con-  
arie, ”

CC.

-troi-  
année  
AUG-  
strict  
e bu-  
s les  
atuts  
e du  
r de  
e de  
Mgr.  
ré-  
RIE-



## CONFRÉRIE

### DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR

### DE MARIE.



CETTE confrérie fut érigée le 16 décembre 1836, sous le titre d'*Association de prières en l'honneur du très-saint et immaculé cœurs de la très-saint Vierge*, par Mgr. de Quélen, archevêque de Paris, dans l'église de Notre-Dame des Victoires de la même ville ; et Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, par un bref du 24 avril 1838, la décora du titre d'*archi-confrérie*, c'est-à-dire qu'il donna à cette société le droit de s'agréger des sociétés particulières établies dans le même but, et de les faire participer à toutes les grâces et à toutes les faveurs dont elle jouit elle-même. Par le même bref, et dans le but d'encourager la